Un éco-matériau est sain, durable, écologique et soutenable à chaque phase de son cycle de vie.

Sain : un éco-matériau est bio-compatible. Il participe à la qualité de l'enveloppe d'un bâtiment qui est comparable à une 3e peau avec ses fonctions d'équilibre de l'ambiance intérieure. Dans ce but, il assure des fonctions de protection, de régulation thermique, de régulation de l'humidité et de stimulation des sensations. Il est dénué d'émanations toxiques pour les utilisateurs et les habitants, de fibres non assimilables par l'organisme, de radioactivité. Il ne perturbe pas l'environnement électromagnétique naturel.

Durable : un éco-matériau est pérenne et solide s'il est mis en oeuvre de manière adéquate avec sa fonction. Il conserve ses propriétés dans le temps avec une usure relative à son utilisation. Il joue un rôle dynamique dans le construction. Il a des caractéristiques physiques durables et permet d'améliorer le confort de l'habitat. Il ne se désagrège pas, ne se volatilise pas. Son utilisation est réversible et une nouvelle utilisation est facile, il est recyclable. Un éco-matériau apporte une économie significative d'énergie des bâtiments dans l'ensemble de leur cycle de vie.

Ecologique: un éco-matériau a un impact faible sur l'environnement. Il est issu de matière renouvelable ou abondante. Durant sa fabrication ainsi que sa mise en oeuvre, son utilisation et en fin de vie, il n'a pas ou peu d'effets (et dans ce cas ils seront réversibles) sur la biodiversité, sur le cycle de l'eau, sur la santé de la faune et de la flore, sur l'atmosphère et le climat. Il permet d'économiser le CO².

Soutenable: un éco-matériau participe à la dimension sociale de l'économie. Il est produit à proximité de ou sur son lieu d'utilisation. Il est fabriqué, distribué et mis en oeuvre dans le respect de conditions de travail et de vie équitables. Son processus de fabrication permet de créer des emplois. Il contribue à l'intégration sociale de populations défavorisées et à la préservation de filières économiques menacées. Il ne participe pas, par son utilisation, à l'appauvrissement, à la guerre ou à la destruction culturelle : il participe d'une culture de la paix. L'utilisation d'un écomatériau permet d'améliorer le coût global d'une construction. Le coût d'un éco-matériau est tel qu'il est accessible pour tous sous réserve d'adapter les conditions bancaires d'accès à la propriété en intégrant l'impact sur le coût global.

Cycle de vie : sont à considérées dans le cycle de vie l'ensemble des étapes d'un matériau : - la matière première ou la matière recyclée, - son extraction ou son mode de production (pour une matière agricole ou recyclée), - sa transformation de matière en matériau, - le transport et le stockage du matériau, - sa mise en oeuvre, - son utilisation durant l'usage du bâtiment, - sa fin de vie qui peut-être une réutilisation tel quel, une transformation ou une destruction. A chaque étape seront pris en compte les dépenses énergétiques ainsi que les impacts environnementaux, sanitaires et sociaux.

Transparence : Les étapes de transformation d'un éco-matériau sont compréhensible à chaque étape de son cycle de vie. Les informations sur un éco-matériau sont accessibles par chacun à tous moments et sur l'ensemble des phases de sa fabrication et de son utilisation.